

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ET D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE CONJOINTE

Par arrêté du 10 juillet 2023, sur demande du Président du Conseil départemental du Var, le Préfet du Var a prescrit l'ouverture des enquêtes publique et parcellaire nécessaires à la réalisation du projet d'aménagement du carrefour giratoire sur la RD93 au niveau du Boulevard Patch, sur le territoire de la commune de Ramatuelle, au bénéfice du Conseil départemental du Var.

Le responsable (pétitionnaire) du projet est le Conseil départemental du Var – Direction des infrastructures et de la mobilité – Pôle ingénierie – 390, avenue des Lices – CS 41303 – 83076 Toulon cedex.

Le commissaire enquêteur est Mme Élisabeth VARCIN. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption des enquêtes.

Commune concernée par ces enquêtes : Ramatuelle.

Le siège des enquêtes est fixé en mairie de Ramatuelle.

Les enquêtes se tiendront du lundi 4 septembre 2023 au mercredi 27 septembre 2023 inclus, soit 24 jours consécutifs (exceptés samedis, dimanches et jours fériés).

Pendant la durée des enquêtes, le dossier complet est consultable :

- sur Internet à l'adresse suivante : <https://www.var.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-information-et-participation-du-public/>.

- sur support papier, en mairie de Ramatuelle. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur des registres d'enquêtes à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, aux jours et heures ci-après :

Lieu des enquêtes	Jours	Heures
Mairie de Ramatuelle 60, boulevard du 8 mai 1945 83350 Ramatuelle	Du lundi au vendredi	de 8h30 à 12h de 13h à 17h

- sur un poste informatique au siège des enquêtes aux jours et heures indiqués dans le tableau ci-dessus. Un poste informatique est également mis à disposition à l'accueil de la Préfecture du Var pendant toute la durée des enquêtes.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, au siège des enquêtes.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête correspondant tenu à disposition au siège des enquêtes.

Le dossier peut-être consulté et des observations peuvent être formulées directement à l'adresse électronique suivante :

gird93patch-epvar@administrations83.net

Ces courriels seront consultables par le public, dans les meilleurs délais, sur le site Internet :

<https://www.var.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-information-et-participation-du-public>

Tout courriel reçu en dehors de la période des enquêtes ne sera pas pris en considération.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public au lieu des enquêtes, aux jours et heures indiqués ci-après :

Permanences du commissaire enquêteur		
Lieu	Jours	Heures
Mairie de Ramatuelle 60, boulevard du 8 mai 1945 83350 Ramatuelle	Lundi 4 septembre 2023	9h à 12h
	Mercredi 13 septembre 2023	13h30 à 16h30
	Mercredi 20 septembre 2023	9h à 12h
	Mercredi 27 septembre 2023	13h30 à 16h30

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Ramatuelle, au bureau de l'environnement et du développement durable de la préfecture du Var et sur Internet à l'adresse suivante : <https://www.var.gouv.fr/>, à réception et pendant un an à compter de la clôture des enquêtes.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire à l'adresse précitée ou bien en écrivant à l'adresse courriel suivante : cdonnat@var.fr.